



Webinaire Colloque Eco-Antibio

Plan Eco-Antibio : Le vécu d'un distributeur



D'une menace de découplage à la réalité d'une stérilisation



- **Un contexte pesant.... !!! ???**
- **Discussions toute l'année 2013**
- **14 janvier 2014 :** **Vote en première lecture à l'Assemblée Nationale**
- **Avril 2014 :** **Vote au Sénat**
- **Juillet 2014 :** **Examen en seconde lecture**
- **Juillet – Sept. 2014** **Validation par les Assemblées**
- **15 septembre 2014** **Recours déposé devant le Conseil Constitutionnel**
- **9 Octobre 2014** **Réponse du Conseil constitutionnel**
- **13 Octobre 2014** **Promulgation de la loi**
- **1^{er} Janvier 2015** **Application**



Une chaîne de valeur bouleversée



■ AVANT LA LOI

- Les labos vendaient aux centrales tarif catalogue -14%
- Les labos donnaient des remises arrières aux vétérinaires
- Les centrales prenaient de l'ordre de 6% de marge et redonnaient en moyenne 3% de remise
- Chez Centravet les Atb représentaient 20% du médicament

■ APRES LA LOI

- Les labos ont certes baissé les prix mais leur marge nette a augmenté
- Les centrales ont appliqué une marge de l'ordre de 2% et ont donc perdu environ 50% de leur marge sur les antibiotiques et environ 50% de leur chiffre d'affaire sur les atb.
- Les vétérinaires n'ont jamais pu retrouver dans leur marge avant ce qu'ils avaient auparavant en remise arrière



Les derniers instants d'un modèle éprouvé

■ Chez nos clients

Une inquiétude palpable autour d'équilibres menacés

■ Equilibres sur le prix de médicament

- Vis-à-vis des confrères
- Vis-à-vis de la concurrence

■ Equilibres économiques

- Vis-à-vis de de la valeur du stock médicaments
- Vis-à-vis des investissements engagés
- Vis-à-vis des RH

■ Equilibres métier

- Vis-à-vis des méthodes de travail
- ...



Les derniers instants d'un modèle éprouvé

■ Chez nous

Répondre aux urgences clients et s'adapter à une nouvelle chaîne de valeur

■ Répondre à une demande pressante

- Disposer d'un stock suffisant pour satisfaire le plus grand nombre
- Livrer !

■ Adapter nos outils clients

- Abandon des marges indicatives sur les tarifs dès septembre 2014
- Mise à disposition d'un outil de calcul et de gestion de la marge et du prix de vente

■ Adapter notre politique commerciale

- Prolongation des contrats à échéance Sept Oct Nov.
- Arrêt de la prise en compte des ATB dans les contrats annuels.
- Réévaluation des excédents d'exploitation versés aux sociétaires

■ Gérer les impacts financiers

- Dépréciation du stock
- Reports des ventes

MARGÉO



■ Pour les établissements pharmaceutiques :

- **Obligation de déclarer les ventes d'antibiotiques (Article L. 5141-14-1)**
 - à une autorité compétente qui sera définie par décret en Conseil d'Etat
 - avec sanction financière en cas de non transmission (ajout alinéa 6° article L.5145-6)

■ Pour les vétérinaires prescripteurs :

- **Obligation de déclarer la cession des antibiotiques, et des médicament humains (cascade),**
 - avec mention de l'identité de l'éleveur destinataire (mais pas celle du propriétaire de l'animal de compagnie)
 - Même autorité
 - Mêmes sanctions

➤ ***Augmentation de la charge de travail (collecte et transmission d'infos)***

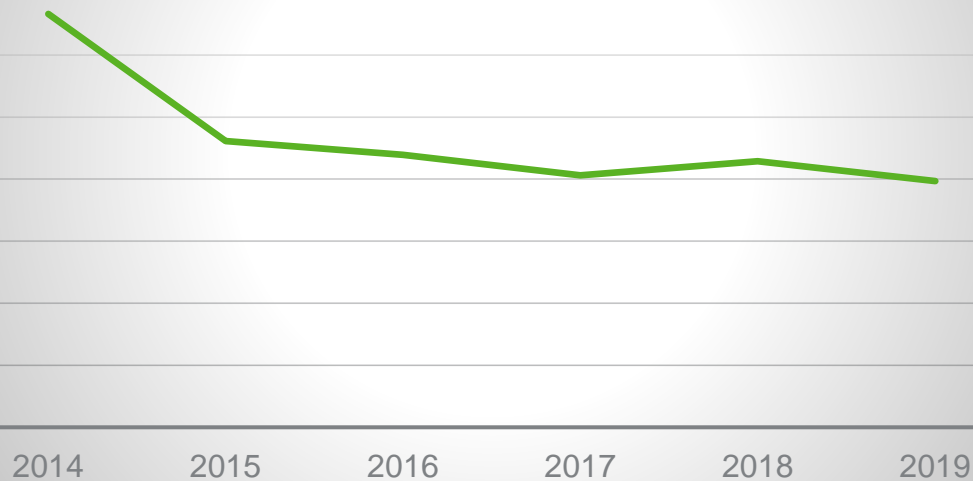
➤ ***Adaptation nécessaire du système informatique de Centravet***

Impacts sur l'évolution de nos ventes



■ Antibiotiques ruminants et porcins

Antibactériens mammites en lactation



Antibactériens mammites hors lactation



Impacts sur l'évolution de nos ventes

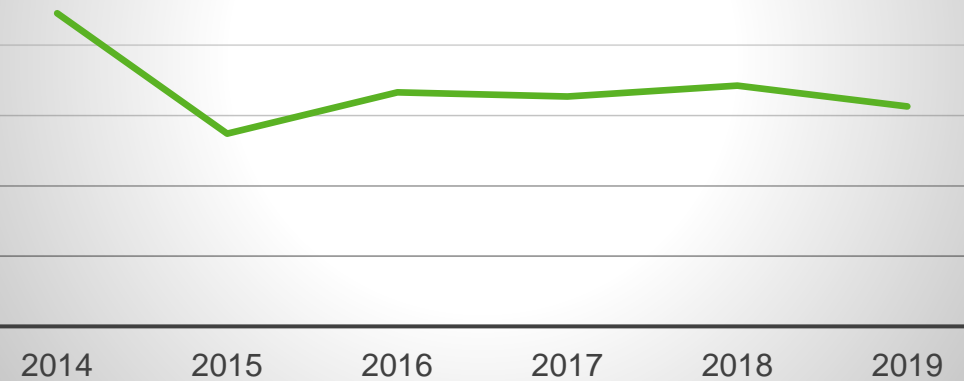


■ Antibiotiques ruminants et porcins

ANTIBACTERIENS ORAUX RUMINANTS ET PORCINS



ANTIBACTERIENS INJECTABLES AUTRES ET MULTI-ESPECES

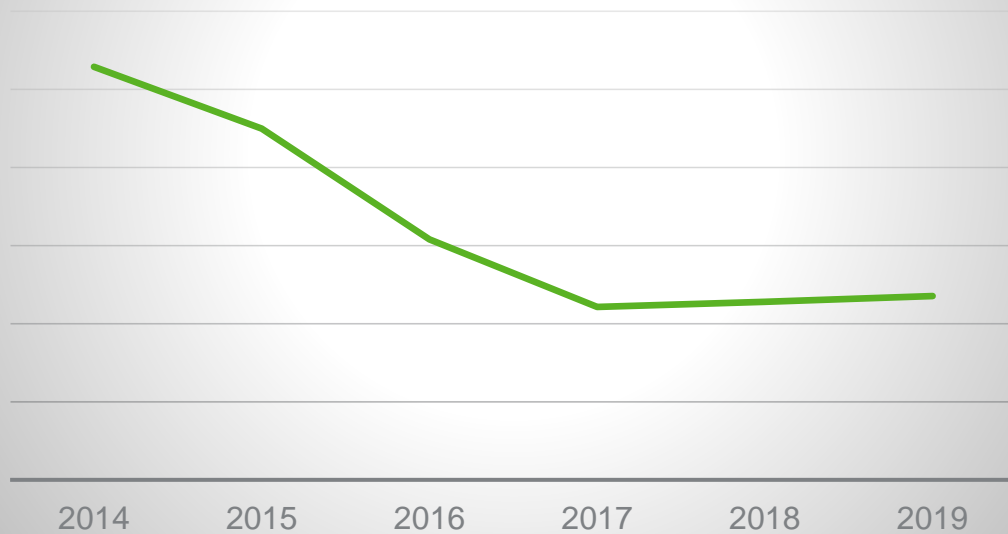


Impacts sur l'évolution de nos ventes

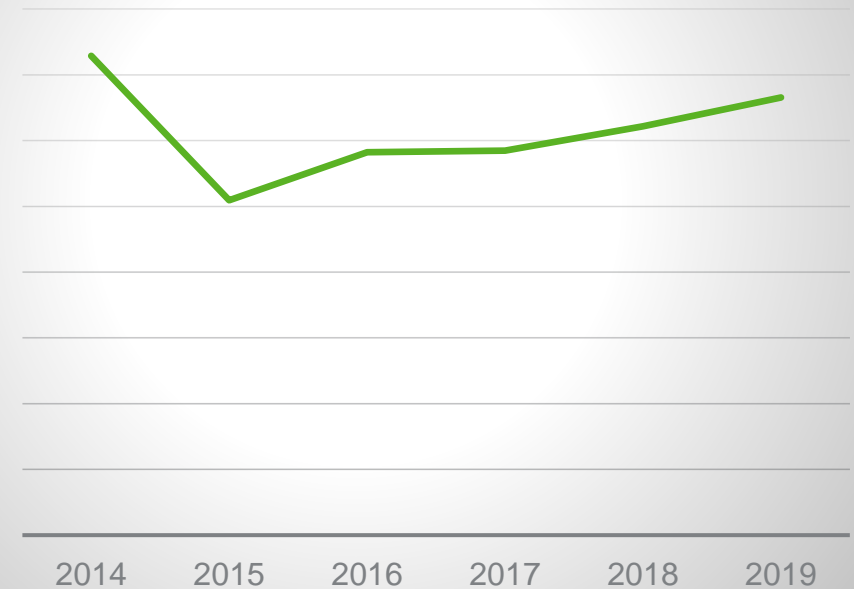


■ Antibiotiques canins

ANTIBACTERIENS INJECTABLES ANIMAUX DE COMPAGNIE



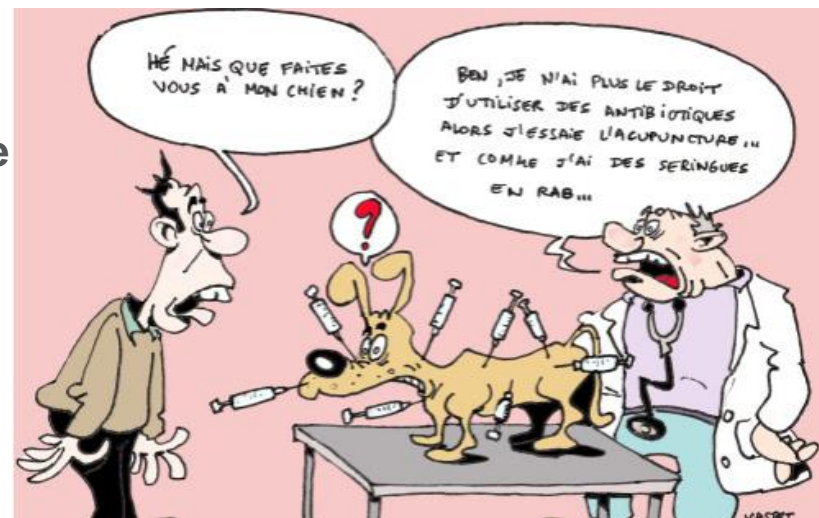
ANTIBACTERIENS ORAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE





De nouveaux besoins, de nouvelles attentes...

- Des changements déclarés et perçus mais difficilement mesurables :
 - Mise en place de nouveaux protocoles dans les structures
 - Augmentation des demandes des référencement en UU
 - Augmentation des demandes des référencement en produits de parage, médecines complémentaires
 - Augmentation de la demande en équipement de stérilisation (100% en 10 ans avec accélération dès 2015)
 - Augmentation des ventes de consommables et usage unique



Merci !



Centravet SA
7 boulevard du Petit Paris
ZA des Alleux
CS 20360
22106 Dinan Cedex





Question :

- **La délivrance d'ATB à des propriétaires d'animaux de compagnie et soumise à obligation de déclaration de son identité.**
 - Vrai
 - **Faux**
- **En 2012 la part des antibiotiques dans le chiffre d'affaire med de Centravet représentait**
 - 27%
 - **20%**
 - 12%
- **Ces dix dernière année, la demande en équipements et matériel de stérilisation a progressé chez Centravet de**
 - **100 %**
 - 45 %
 - 33 %